

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT – FORMATIONS

a) Votre droit d'annuler

Toute annulation de participation à nos activités de formation doit être transmise par écrit à : jtremblay@anebquebec.com :

- i. Il est possible d'obtenir un remboursement complet de vos frais d'inscription en cas d'annulation **14 jours et plus** avant la tenue de l'activité de formation.
- ii. Dans le cas d'une annulation **moins de 14 jours** avant la tenue de l'activité de formation, des frais administratifs de 15 % seront déduits du remboursement de vos frais d'inscription.
- iii. En cas d'absence sans préavis à une activité de formation, vous ne bénéficierez d'aucun remboursement de vos frais d'inscription.

b) Notre droit d'annuler

ANEB se réserve le droit d'annuler les activités de formation pour toute raison, dont entre autres advenant qu'il y ait un nombre insuffisant d'inscriptions. Les participant.es seront dans ce cas avisé.es et bénéficieront d'un remboursement complet de leurs frais d'inscriptions.

ANEB QUÉBEC

5500 Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B6

Téléphone : (514) 630-0907 • Télécopieur : (514) 630-0599

Courriel : info@anebquebec.com • Internet : www.anebquebec.com